Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8470840
Centre d'intérêt: 640

Québec (Province) Gestion du réseau informatique des commissions scolaires.

Propositions du M.E.Q. relativement à l'utilisation de la micro-informatique à des fins pédagogiques dans les réseaux d'enseignement : résultats de la consultation menée par la G.R.I.C.S. auprès des commissions scolaires : recommandations de la G.R.I.C.S. au M.E.Q. / Gestion du réseau informatique des commissions scolaires. -- Sainte-Foy : Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, 1983.
13, 14, [18] p.

Titre de la couv.

Descripteur(s): *Micro-informatique *Politique gouvernementale *Plan de développement *Commission scolaire *Questionnaire *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Suite au plan d'action que propose le ministère de l'Education quant à l'utilisation de la micro-informatique à des fins pédagogiques, la GRICS (Gestion du réseau informatique des commissions scolaires) a entrepris une opération de consultation auprès des commissions scolaires. Le document présente les grandes tendances qui se dégagent de cette consultation qui visait à connaître les réactions du milieu face à la proposition du MEQ et l'attitude générale à l'endroit du dossier de la micro-informatique.

Outre des sessions d'information générale et des consultations locales et régionales, un questionnaire (reproduit en annexe) a été conçu et distribué, à l'automne 1983, aux commissions scolaires. Commissaires, directeurs généraux, directeurs de services, conseillers pédagogiques, directeurs d'école et enseignants, les représentants de 168 commissions scolaires ont fait connaître leur avis.

De façon générale, les commissions scolaires se disent d'accord pour agir le plus tôt possible. Cependant, elles s'opposent à tout réaliser en même temps, sans plan d'action global connu et sans l'assurance de disposer des ressources humaines et financières nécessaires. Les commissions scolaires ne sentent pas que le plan d'action du MEQ repose sur une analyse de besoins suffisamment exhaustive. Il leur apparaît de plus essentiel que l'on prenne le temps d'établir une approche qui respecte et qui intègre les différents rythmes d'implication des commissions scolaires en micro-informatique. Une quinzaine de recommandations sont dégagées de la consultation.

Type de document: r

EDUQ 8470840

Gestion du réseau informatique
des commissions scolaires

PROPOSITION DU M.É.Q. RELATIVEMENT À L'UTILISATION DE LA MICRO-INFORMATIQUE À DES FINS PÉDAGOGIQUES DANS LES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT

Résultats de la consultation menée par la G.R.I.C.S.
auprès des commissions scolaires

RECOMMANDATIONS DE LA G.R.I.C.S. AU M.É.Q.

20 Octobre 1983

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, 1001, ave Bégon, Sainte-Foy, QC G1V 4C7 (418) 651-3220

EDUQ 8470840

Introduction

La Gestion du réseau informatique des commissions scolaires, la G.R.I.C.S., présente un premier document sur les résultats de la consultation qu'elle a menée auprès de toutes les commissions scolaires relativement à la proposition du M.É.Q. sur l'utilisation de la micro-informatique à des fins pédagogiques dans les réseaux d'enseignement; cette consultation a été menée avec la collaboration des directions régionales du M.É.Q..

Il importe de rappeler que ce mandat de consultation a été officiellement confié à la G.R.I.C.S. en juillet 1983 par le M.É.Q.. Il importe aussi d'indiquer que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la F.C.S.C.Q., a également confié à la G.R.I.C.S. le mandat de consulter les commissions scolaires sur le dossier de la micro-informatique. Nous traiterons de ce double mandat dans la première partie du document.

Quant à la seconde partie du document, on y retrouvera une synthèse des avis et des commentaires qui ont été formulés par les commissions scolaires en regard des différents volets du plan de développement de la micro-informatique; on y retrouvera également les recommandations faites par la G.R.I.C.S..

Les courts délais que nous avons dû respecter pour réaliser une consultation de cette importance et pour en analyser les résultats nous amènent à faire connaître notre avis en deux temps: d'abord ce premier document présente les grandes tendances qui se dégagent de la première analyse et qui répondront aux attentes immédiates du M.É.Q. pour la poursuite de la réalisation de son plan; plus tard, un second rapport présentera une analyse plus détaillée et suggérera des moyens d'action pour l'établissement d'un plan d'action complet qui soit conforme aux attentes du réseau des commissions scolaires.

... 2

1. La consultation réalisée par la G.R.Í.C.S.

1.1 La demande d'implication et l'obtention du mandat

En avril dernier, le président de la G.R.Í.C.S., monsieur Sylvain Blanchette, fait savoir au M.É.Q. que son organisme désire être associé étroitement à la consultation du réseau des commissions scolaires sur le plan d'utilisation de la micro-informatique à des fins d'enseignement.

En mai, le M.É.Q. désigne monsieur Jean Pronovost, sous-ministre adjoint et responsable du dossier de la micro-informatique, pour rencontrer le Conseil d'administration de la G.R.Í.C.S.; les membres du Conseil d'administration précisent alors leurs attentes et leurs demandes.

En juillet, monsieur Jean Pronovost confirme au Président de la G.R.Í.C.S. que cette dernière est officiellement mandatée pour mener la consultation auprès des commissions scolaires; le sous-ministre, monsieur Jacques Girard, le confirme aux présidents et aux directeurs généraux des commissions scolaires par une lettre qu'il leur fait également parvenir en juillet.

1.2 La F.C.S.C.Q. s'associe à la G.R.Í.C.S.

À leur réunion de juin, les membres du bureau de direction de la F.C.S.C.Q. conviennent de s'associer à la G.R.Í.C.S. pour la consultation à mener sur le plan du M.É.Q.; considérant l'importance que la Fédération attache au dossier de l'informatique à l'école, considérant la représentativité régionale des membres du Conseil d'administration de la G.R.Í.C.S. dans ce même dossier et considérant le protocole entre le M.É.Q. et la F.C.S.C.Q. faisant de la G.R.Í.C.S. le porte-parole officiel des commissions scolaires en matière d'informatique, les membres du bureau de direction considèrent que la G.R.Í.C.S. est toute désignée pour mener la consultation sur le plan du M.É.Q..

En août, le président de la F.C.S.C.Q., monsieur Jacques Chagnon, confirme au Sous-ministre que la consultation auprès des commissions scolaires sera menée par la G.R.Í.C.S.; il rappelle ce mandat à l'occasion de la conférence de presse donnée à Montréal le 7 septembre.

... 3

1.3 Le calendrier des événements de réalisation de la consultation

À leur réunion du 25 août, les membres du Conseil d'administration de la G.R.I.C.S. acceptent le plan de consultation soumis par la D.S.I.R. qui comprend notamment:

- des sessions d'information générale,
- des consultations locales et régionales,
- la distribution d'un questionnaire et d'un cahier de réponses pour recueillir les avis des commissions scolaires,
- la compilation des résultats,
- la rédaction d'un rapport.

La compilation des résultats s'étant faite du 10 au 14 octobre, un rapport est ensuite rédigé et présenté au Conseil d'administration de la G.R.I.C.S. le 20 octobre.

1.4 Une grande participation du milieu

Tel qu'en témoignent les listes de participants* de chacune des commissions scolaires qui ont fait parvenir leur avis (168 au 18 octobre), cette consultation a impliqué un très grand nombre de personnes; on y retrouve des commissaires, des directeurs généraux, des directeurs de services, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école et des enseignants.

Cette grande participation de gens représentant les divers niveaux de responsabilité dans une commission scolaire donne encore plus de poids aux avis donnés; cette première synthèse a ses assises dans le milieu scolaire.

... 4

---

* Voir la liste en annexe 3

2. La synthèse des avis et des commentaires et les recommandations

Comme nous l'avons indiqué à l'introduction, ce premier document présente une synthèse des avis et des commentaires des commissions scolaires et dégage les grandes tendances qu'il importe de présenter de façon plus urgente au M.É.Q. pour assurer la poursuite de la réalisation du plan d'action de la micro-informatique à des fins d'enseignement.

En plus de cette synthèse, la G.R.Í.C.S. formule des recommandations au M.É.Q. en vue de permettre aux commissions scolaires d'avoir tous les éléments nécessaires pour faire leur analyse de besoins, de leur assurer les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de leur plan d'action et de leur offrir le support nécessaire dans l'acquisition des matériels, des logiciels et des didacticiels qui leur conviendront.

2.1 L'état de la situation

De façon générale, les commissions scolaires se disent d'accord pour agir dès maintenant; cependant, elless'opposent à tout réaliser en même temps, sans plan d'action global connu et sans assurance d'avoir les ressources humaines et financières nécessaires.

Les commissions scolaires déplorent cette pression qui veut les pousser à agir trop vite dans la réalisation d'un plan qui leur apparaît plus une proposition de quelques initiés alors qu'elles auraient souhaité une plus grande implication de la base.

Les commissions scolaires ne sentent pas que le plan d'action du M.É.Q. repose sur une analyse de besoins suffisamment exhaustive; il leur paraît essentiel que l'on prenne le temps d'établir un plan global qui respecte et qui intègre les différents rythmes d'implication des commissions scolaires en micro-informatique.

Pour les commissions scolaires, il est important de bien prendre connaissance des possibilités offertes par la micro-informatique, de bien en dégager les implications humaines et financières pour être capable de dégager un plan global d'action qui s'inscrira comme un des moyens de réaliser la réforme de l'ensemble des programmes.

... 5

Les commissions scolaires sont d'accord pour s'inscrire dans la foulée de la révolution technologique mais elles considèrent que tout doit être fait pour qu'il se produise aussi une évolution pédagogique capable d'intégrer cette nouvelle technologie.

> Recommandation 1
>
> La G.R.I.C.S. recommande que le M.É.Q. mette en place dès maintenant toute l'infrastructure nécessaire pour supporter le virage pédagogique à faire pour intégrer cette nouvelle technologie; que les réseaux scolaires soient largement associés à toute cette démarche qui visera à bien définir ce qu'est l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.).

Les commissions scolaires pourront alors faire des choix beaucoup mieux éclairés pour intégrer cette pédagogie nouvelle.

2.2 Balises et points de repère

Les commissions scolaires reconnaissent l'importance de l'adhésion de tous les personnels à cette réforme technologique. Elles reconnaissent également que la coordination et la concertation entre les divers intervenants est essentielle à la réalisation de ce plan.

Les commissions scolaires souhaitent ardemment que la G.R.I.C.S. et le M.É.Q. collaborent très étroitement, à tous les niveaux de décision, pour faire naître un plan d'action qui saura recevoir l'adhésion du plus grand nombre dans des délais raisonnables.

... 6

Recommandation 2

La G.R.Ì.C.S. recommande que le M.É.Q. réalise cet objectif de coordination et de concertation avec les commissions scolaires, via leur organisme officiel de concertation en informatique la G.R.Ì.C.S..

Les commissions scolaires sont conscientes de la concertation qui doit exister entre les divers ministères dans la réalisation de ce plan.

Recommandation 3

La G.R.Ì.C.S. recommande au M.É.Q. de jouer un rôle prépondérant dans cette concertation interministérielle, soit celui de bien refléter les besoins du réseau et de s'assurer qu'ils demeurent prioritaires.

2.3 Objectifs de formation pour les élèves

De façon générale, les commissions scolaires se disent d'accord avec les objectifs de formation proposés.

Quelques réserves ont cependant été soulevées quant à l'objectif d'utilisation créatrice au primaire et quant au fait qu'il n'y ait pas d'objectifs spécifiques pour le secteur de l'éducation des adultes.

Recommandation 4

La G.R.Ì.C.S. recommande au M.É.Q. de définir des objectifs spécifiques de formation pour le secteur de l'éducation des adultes.

... 7

2.4 Les programmes d'étude

Au niveau primaire, les commissions scolaires sont d'accord qu'il n'est pas nécessaire de modifier les programmes d'étude pour atteindre les objectifs de formation proposés; on prévoit cependant qu'une utilisation de plus en plus généralisée de la micro-informatique fera naître de nouveaux besoins.

Au niveau secondaire, plusieurs commissions scolaires ne jugent pas suffisants les programmes proposés et souhaitent obtenir plus de précision sur les programmes de l'enseignement professionnel et sur les programmes destinés à l'éducation des adultes.

Recommandation 5

La G.R.Í.C.S. recommande au M.É.Q. de modifier les programmes du secondaire de la façon suivante:

- ajouter un programme, de type Í.S.Í., au premier cycle du secondaire,
- lorsque nécessaire, modifier l'actuel programme Í.S.Í. pour qu'il soit une suite de celui du premier cycle,
- rendre disponibles, dès 1984-85, des programmes bien définis pour l'enseignement professionnel,
- proposer, dès 1984-85, des programmes destinés à l'éducation des adultes.

Les commissions scolaires constatent également que plusieurs élèves du second cycle du secondaire ne peuvent actuellement choisir le cours Í.S.Í. à cause des préréquis nécessaires pour l'entrée au cégep, particulièrement dans les options de sciences pures et de sciences de la santé.

... 8

Recommandation 6

La G.R.Î.C.S. recommande au M.É.Q. de s'assurer d'un arimage secondaire/collégial qui permette aux élèves qui le désirent de suivre le cours Î.S.Î. et les autres cours qui s'ajouteront au programme d'études secondaires.

2.5 La formation des personnels

Les commissions scolaires sont tout à fait d'accord que le volet de la formation des personnels est primordial.

Les commissions scolaires ne partagent pas le point de vue du M.É.Q. quant à la capacité de financer cette importante opération à même les budgets actuellement disponibles. En effet, l'utilisation des budgets de suppléance leur apparaît tout à fait illusoire; quant aux budgets réguliers, ils sont déjà largement engagés dans la formation requise pour l'implantation des nouveaux programmes et ce qui en reste n'est certes pas à la mesure de la tâche à accomplir.

Les commissions scolaires considèrent que l'importance des objectifs de formation visés nécessite des sommes supplémentaires.

Recommandation 7

La G.R.Î.C.S. recommande au M.É.Q. d'allouer des budgets supplémentaires pour la formation des personnels, particulièrement pour la formation lourde.

Les commissions scolaires considèrent que la formation lourde doit être accentuée afin de doter le réseau d'un nombre de spécialistes suffisant pour supporter l'ensemble des utilisateurs.

Recommandation 8

La G.R.Í.C.S. recommande au M.É.Q. d'accélérer le programme de formation lourde de telle sorte que chaque commission scolaire dispose d'un spécialiste dès 1985-86.

Les commissions scolaires s'interrogent également sur la disponibilité de programmes de formation destinés aux formateurs de l'éducation des adultes et sur la disponibilité de budgets pour supporter cette formation.

Recommandation 9

La G.R.Í.C.S. recommande au M.É.Q. de faire connaître ses intentions quant aux programmes destinés aux formateurs de l'éducation des adultes et quant aux budgets disponibles pour assurer ce programme de formation.

2.6 Le développement et la production de didacticiels

Même si les commissions scolaires désirent avoir de l'information sur les diverses possibilités de l'E.A.O. et sur les impacts que cette méthodologie aura sur les élèves et sur les enseignants, elles conviennent qu'il faille amorcer le processus de développement et de production de didacticiels dès maintenant.

Les commissions scolaires se disent d'accord avec une participation importante de l'industrie privée; elles tiennent cependant à ce que la G.R.Í.C.S. joue un rôle important de coordination auprès de cette dernière afin que les produits qui seront développés répondent aux standards de qualité établis.

Recommandation 10

La G.R.Î.C.S. recommande au M.É.Q. d'établir dès maintenant une concertation avec les commissions scolaires via leur structure de concertation la G.R.Î.C.S. afin d'établir les standards de qualité à fournir à l'industrie privée et d'établir les mécanismes d'évaluation des produits proposés.

Les commissions scolaires sont d'avis que les budgets dont elles disposent présentement ne sont pas suffisants pour assurer ces nouveaux développements et ces nouvelles acquisitions de matériel didactique; ces budgets ne suffisent même pas à fournir le matériel et les manuels nécessaires pour l'implantation des nouveaux programmes.

Recommandation 11

La G.R.Î.C.S. recommande au M.É.Q. d'allouer des budgets supplémentaires pour l'acquisition et le développement des logiciels et des didacticiels requis par le réseau.

Qu'une partie de ce fonds d'acquisition et de développement soit allouée directement à chaque commission scolaire pour répondre à ses besoins spécifiques; que l'autre partie du fonds soit allouée à la G.R.Î.C.S. pour répondre aux besoins collectifs.

2.7 L'acquisition des équipements

Majoritairement, les commissions scolaires se disent d'accord avec le choix d'un seul type d'équipement; plusieurs d'entre elles se rallient à ce choix en fonction des exigences générées par l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.).

... 11

Plusieurs commissions scolaires indiquent que le type d'équipement devrait être fonction de l'activité que l'on veut mener: l'initiation, la formation des personnels et des élèves et l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.); elles considèrent que pour les deux premiers types d'activités des appareils moins coûteux seraient suffisants; elles sont d'avis que ce sont ces deux types d'activités qui seront réalisés en premier; elles préféreraient alors se procurer plus d'appareils pour réaliser cette première étape.

Les commissions scolaires sont d'avis que les rythmes d'implantation de la micro-informatique seront différents d'une commission scolaire à l'autre; plusieurs d'entre elles tiennent à préserver les acquis déjà réalisés et à poursuivre selon le rythme déjà amorcé.

<u>Recommandation 12</u>

La G.R.Í.C.S. recommande au M.É.Q. de tenir compte des divers besoins exprimés par les commissions scolaires dans son processus d'appel de propositions d'équipement et de logiciels.

Les commissions scolaires sont d'avis que leurs besoins évolueront rapidement et que le nombre d'équipements prévu sera probablement dépassé. Elles tiennent à ce que les processus d'acquisition qui seront mis en place soient assez souples pour suivre l'évolution de leurs besoins.

<u>Recommandation 13</u>

La G.R.Í.C.S. recommande au M.É.Q. de prévoir, dans son mécanisme d'appel de propositions, les éléments nécessaires pour permettre des acquisitions progressives basées sur les besoins exprimés par les organismes.

... 12

Les commissions scolaires indiquent également qu'elles préfèrent avoir accès à plus d'un fournisseur; cela représente pour elles de meilleures garanties de service après vente et de disponibilité de matériel à la fine pointe de la technologie.

> **Recommandation 14**
>
> La G.R.I.C.S. recommande au M.É.Q. de retenir plus d'un fournisseur si la qualification le permet.

Les commissions scolaires ne sont pas d'accord avec les bases de calcul utilisées pour déterminer le nombre d'équipement à attribuer à chacune d'elles; elles prévoient également que les nombres prévus ne seront pas suffisants.

> **Recommandation 15**
>
> La G.R.I.C.S. recommande au M.É.Q. de revoir le nombre d'appareils à la hausse et d'utiliser le nombre d'élèves et ou le nombre de classes comme bases de calcul.

... 13

3. Conclusion

Même si les commissions scolaires ont eu peu de temps pour analyser le plan d'action du M.É.Q. qui présente des modifications importantes dans la technologie éducative et qui entraîne des déboursés importants aussi bien en ressources humaines que financières, elles ont fait un effort de réflexion fort valable pour apporter des suggestions capables de bonifier ce plan d'action.

Puisque les délais de compilation et d'analyse des résultats étaient très courts, ce premier rapport n'apporte qu'une partie des avis et des recommandations qui se dégagent de cette analyse; nous croyons cependant qu'ils sont tout à fait pertinents et de nature à permettre au M.É.Q. et à la G.R.I.C.S. d'amorcer la réalisation du plan d'action de façon harmonieuse et en pleine concertation; les analyses ultérieures permettront sans doute de proposer d'autres mesures qui permettront de compléter l'opérationalisation du plan gouvernemental.

Les commissions scolaires tiennent à s'assurer que leurs besoins seront les critères premiers d'évaluation dans le choix des fournisseurs et dans la mise en place des diverses activités qui seront générées par la mise en place du plan d'utilisation de la micro-informatique à des fins d'enseignement.

ANNEXE 1

Consultation sur la proposition du MÉQ relativement à l'utilisation de la micro-informatique à des fins pédagogiques dans les réseaux d'enseignement

NOTES EXPLICATIVES

Nous vous transmettons deux documents: un questionnaire et un cahier des réponses.

Chaque commission scolaire complète un seul cahier des réponses en indiquant les noms et les fonctions des personnes qui ont participé à son remplissage.

Deux types de réponses sont attendues dans les espaces réservés:

Exemple: 1. (Cocher à l'endroit approprié) Oui ◯ Non ◯

2. (Pour fournir vos commentaires)

____

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le cahier des réponses avant le 17 octobre 1983 à:

Monsieur Marcel Ouellet
D.S.I.R.
600, rue Fullum (10e étage)
Montréal (Québec)
H2K 4L1

SITUATION

1. Le système scolaire québécois doit non seulement prendre réellement conscience des implications que font peser sur lui les mutations prévues, mais prendre résolument les devants pour que jeunes et adultes puissent s'approprier les nouvelles technologies et la problématique qui les accompagne, afin de répondre à la fois aux besoins de la collectivité et à ceux des individus.

Oui	Non
156	4

Êtes-vous en accord avec cet impératif?

2. Il y a aussi la difficile période de restrictions budgétaires que nous traversons et qui nous interdit de compter sur des ressources supplémentaires considérables. Le temps des développements par ajouts successifs de fonds nouveaux est désormais passé. Il nous faudra, de ce fait, assumer des responsabilités nouvelles en réaménageant, pour une bonne part, les ressources dont nous disposons déjà. L'invitation à l'action qui nous est faite s'inscrit d'emblée dans cette nouvelle perspective. Il nous faut continuer à rationaliser les dépenses et tenter d'utiliser de la façon la plus ingénieuse possible les ressources disponibles.

Oui	Non
42	108

a) Les réaménagements budgétaires proposés sont-ils réalistes?

b) Précisez votre réponse par quelques commentaires.

Oui	Non
35	95

c) Permettront-ils de réaliser ce plan d'action et les autres révisions de programmes?

3. Même si ces contraintes ne nous rendent pas la tâche facile, il faut nous rendre à l'évidence: nous n'avons guère le choix. Nous devons agir, dans ce dossier, dès cette année, sous peine d'un retard sérieux. Certains, plus alarmistes, nous en font même déjà le reproche.

	Oui	Non
Prim.	111	26
S. rég.	69	14
ISI	81	2
S. prof.	76	4

a) Êtes-vous d'accord avec cette urgence d'agir dès maintenant? Fournissez une réponse pour chaque programme dont vous avez la responsabilité.

Oui	Non
44	104

b) S'il faut agir maintenant, faut-il réaliser tout le programme?

c) Si vous êtes plutôt favorable à une réalisation plus progressive, qu'est-ce qui devrait-être entrepris dès cette année?

... 2

4. Avez-vous des commentaires à formuler sur la présentation de la situation?

BALISES ET POINTS DE REPÈRE

5. Au premier chef, il faut reconnaître que l'adhésion, l'implication et la préparation du personnel enseignant de tous les niveaux sont à la base même de la mise en oeuvre et de la réussite des mesures proposées.

Oui	Non	
161	1	a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation?
118	38	b) Croyez-vous que cette formation devrait être faite avant l'achat massif d'équipements?

6. Un tel "virage" nécessite de plus des stratégies d'implantation dans le cadre desquelles la coordination, l'évaluation et la recherche doivent s'effectuer d'une façon harmonieuse et s'articuler avec cohérence et efficacité. A cet effet, la complémentarité dans les politiques et les plans d'action du ministère de l'Éducation et de ses partenaires de chacun des réseaux d'enseignement est particulièrement nécessaire. Des échanges réguliers pour faire le point, réviser les stratégies et évaluer les résultats s'imposent tout au long de l'opération.

Oui	Non	
160	2	a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation?
122	13	b) Croyez-vous que la G.R.I.C.S. doit être l'organisme responsable de cette concertation pour les commissions scolaires?

7. Il faut aussi s'assurer que la concertation entre les ministères intéressés, notamment le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le Secrétariat à la science et à la technologie, ainsi que les divers organismes et agents de développement nationaux et régionaux, s'établisse d'une façon ouverte et soutenue.

... 3

Oui	Non	
13	141	a) Croyez-vous que tous ces ministères et ces organismes doivent avoir le même poids dans les décisions à prendre?

b) Si non, lequel doit avoir une voix prépondérante?

8. Avez-vous des commentaires à formuler sur le chapitre des balises et des points de repère?

OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES ÉLÈVES

9. AU PRIMAIRE

Par ordre de priorité, permettre à l'élève, au cours de son séjour au primaire:

- de se familiariser avec l'ordinateur;
- de s'initier à son utilisation créatrice pour réaliser des projets individuels ou de petit groupe;
- de l'utiliser comme aide et soutien à l'apprentissage, par diverses applications ponctuelles.

Oui	Non	
147	2	a) Êtes-vous d'accord avec les objectifs proposés pour le primaire?
121	27	b) Êtes-vous d'accord avec l'ordre de priorité proposé?

c) Si non, quel ordre proposeriez-vous?

10. AU SECONDAIRE

En formation de base, grâce en particulier à l'implantation du programme d'introduction à la science de l'informatique, permettre à l'ensemble des élèves:

- de s'initier de façon plus poussée à l'ordinateur, à son utilisation, à son langage et au raisonnement logique qu'il développe;
- d'acquérir une compréhension générale des changements technologiques et des applications de l'informatique;
- d'utiliser l'ordinateur, sous diverses formes, comme aide et soutien à l'apprentissage.

Oui	Non	
109	3	a) Êtes-vous d'accord avec les objectifs proposés pour le secondaire en formation de base?
68	39	b) Y a-t-il nécessité d'y mettre un ordre de priorité?
		c) Si oui, lequel?

11. En formation professionnelle, à ces objectifs s'ajoute celui de permettre aux élèves concernés:

- de s'initier à l'ordinateur et d'acquérir une première maîtrise de celui-ci comme outil de travail, dans les divers domaines de l'activité professionnelle où l'utilisation en est requise.

Oui	Non	
110	2	Êtes-vous d'accord avec cet objectif pour le secondaire professionnel?

12. L'utilisation du micro-ordinateur se présente comme une avenue prometteuse autant pour les élèves qui ont accumulé des retards scolaires que pour ceux que l'on range dans la catégorie des surdoués. Des expériences en ce sens seront mises sur pied et spécialement encouragées. Pour les premiers, on favorisera particulièrement l'utilisation de l'ordinateur pour rattraper des retards scolaires; pour les seconds, l'usage du micro-ordinateur devrait permettre d'assurer davantage leur progrès continu.

... 5

Oui	Non	
146	9	a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation?
117	37	b) Cet objectif doit-il avoir la même priorité que celle accordée à la formation régulière?

13. Avez-vous des commentaires à formuler sur les objectifs de formation?

LES PROGRAMMES D'ÉTUDE

14. Au primaire, les programmes d'études en vigueur n'ont pas, pour le moment, à être modifiés.

Oui	Non	
135	11	a) Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?
		b) Si non, quelle modification souhaitez-vous?

15. Au secondaire, la mise à jour des programmes est maintenant achevée et l'utilisation du nouveau programme d'introduction à la science de l'informatique, dès l'année scolaire 1983-1984, permettra aux élèves du deuxième cycle du secondaire de s'initier à l'ordinateur, à son utilisation, à son langage et au raisonnement logique qu'il développe.

Oui	Non	
56	18	a) Le programme disponible est-il suffisant?
		b) Si non, quels seraient les programmes à offrir?
48	27	c) Les prérequis d'entrée au cégep empêchent-ils certains élèves de choisir le cours I.S.I.?
39	11	d) Si oui, les prérequis devraient-ils être modifiés?
		e) Si oui, quelles modifications suggérez-vous?

... 6

16. Avez-vous des commentaires à formuler sur les programmes d'étude?

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DES PERSONNELS

17. La formation et le perfectionnement des personnels, particulièrement des maîtres, constituent le volet le plus important de cette proposition de développement.

Oui	Non	
156	6	a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation?
89	60	b) Les moyens proposés sont-ils suffisamment clairs et précis?

18. Les besoins à satisfaire

L'analyse que nous avons faite nous a permis d'identifier les besoins suivants:

- sensibiliser à l'informatique les différents intervenants du milieu scolaire;
- offrir une première initiation à l'ordinateur, à l'intention des personnels des commissions scolaires et des cégeps;
- former de façon plus poussée les enseignants et autres personnels scolaires qui voudront utiliser l'ordinateur à des fins pédagogiques auprès des jeunes et des adultes;
- assurer une formation lourde aux enseignants qui auront à dispenser le programme d'introduction à la science de l'informatique (I.S.I.), ou son équivalent pour les adultes, aux enseignants appelés à agir comme agents multiplicateurs dans les établissements scolaires et aux éducateurs appelés à intervenir comme formateur dans leur propre milieu;
- former, en liaison avec l'industrie, les professeurs de l'enseignement professionnel qui auront à intégrer l'usage de l'ordinateur dans des disciplines professionnelles particulières, tant pour les adultes que pour les jeunes;

... 7

• former les professeurs et les compétences nécessaires pour le système scolaire et les enseignements requis, à l'intérieur des programmes universitaires réguliers.

Oui 156 Non 7 a) Les besoins vous semblent-ils suffisamment explicites?

b) Si non, que voudriez-vous expliciter?

Oui 100 Non 49 c) Y a-t-il un ordre de priorité à établir dans la réponse à ces besoins?

d) Si oui, lequel?

19. Plusieurs programmes sont prévus: sensibilisation, introduction et initiation, formation légère, formation lourde, formation dans l'industrie et formation universitaire. (Voir aux pages 16 à 22 du document du MÉQ)

Oui 147 Non 16 a) Ces programmes sont-ils tous nécessaires?

Oui 113 Non 23 b) Si oui, y a-t-il une priorité dans la mise en application des divers programmes?

c) Si oui, laquelle?

d) Si non, lesquels faut-il conserver?

Oui 92 Non 43 e) La durée des cours pour chacun des programmes vous semble-t-elle correcte?

f) Si non, quels sont les programmes en cause et quels correctifs proposez-vous?

20. Selon les propositions du MÉQ, au cours des prochaines cinq (5) années, 15 000 personnes recevraient le cours d'introduction et d'initiation, 800 enseignants recevraient la formation lourde pour I.S.I., 230 personnes ressources recevraient la formation lourde; il n'y a pas d'objectifs fixés pour la formation légère et pour la formation en industrie.

Oui	Non	
99	50	a) Êtes-vous d'accord avec les objectifs fixés et connus pour l'initiation et la formation lourde?
		b) Si non, que devraient-ils être?
29	105	c) Êtes-vous en mesure de proposer des objectifs pour la formation en industrie?
		d) Si oui, que proposez-vous?
84	59	e) Êtes-vous en mesure de proposer des objectifs pour la formation légère?
		f) Si oui, lesquels?

21. L'organisation des cours pour la formation légère et pour l'initiation serait sous la responsabilité des établissements scolaires en collaboration avec les Directions régionales du MÉQ.

Oui	Non	
134	24	a) Êtes-vous d'accord avec ce niveau de responsabilité?
		b) Si non, quelles modifications proposez-vous?
74	63	c) La G.R.I.C.S., via la D.S.I.R., devrait-elle elle-même offrir certains de ces programmes?
		d) Si oui, lesquels?
		e) Parmi ces divers programmes, lesquels pourront être organisés durant l'horaire régulier des enseignants?
		f) Parmi ces divers programmes, lesquels devront être organisés en dehors de l'horaire régulier des enseignants?

22. Sources de financement

Les principales sources de financement de ces programmes proviendront des budgets de suppléance et des budgets nationaux et locaux de perfectionnement. À ce dernier chapitre, en 1983-1984, les commissions scolaires disposeront d'une somme globale d'environ 8 800 000 $, alors que pour les cégeps cette somme se situera à environ 1 825 000 $.

... 9

Oui 54 — Non 93

a) Les commissions scolaires pourront-elles effectivement utiliser les budgets réguliers de perfectionnement pour ce nouveau projet?

b) Si non, quelles sont les causes?

Oui 22 — Non 127

c) Les commissions scolaires pourront-elles utiliser les budgets de suppléance pour ce nouveau projet?

d) Si non, quelles sont les causes?

Oui 11 — Non 129

e) Ces budgets sont-ils suffisants pour assurer cette formation et la formation pour les nouveaux programmes?

f) Si non, êtes-vous en mesure d'indiquer un ordre de grandeur du budget requis?

23. Avez-vous des commentaires à formuler sur la formation et le perfectionnement des personnels?

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRODUCTION DE LOGICIELS ET DE DIDACTICIELS

24. Au préscolaire, au primaire et au secondaire, les besoins ne se feront sentir que progressivement. L'appropriation de l'ordinateur, d'abord en tant qu'objet de connaissance, aura pour effet de diminuer, dans l'immédiat, le besoin d'exploitation de didacticiels. Cependant, au fur et à mesure que le milieu scolaire aura recours à l'ordinateur comme outil d'enseignement et d'apprentissage, l'accès à des didacticiels deviendra une nécessité. Nous prévoyons que le milieu de l'éducation des adultes sera touché le premier, ensuite le primaire et le secondaire. Il faut aussi prévoir que les enseignants demanderont assez vite des logiciels permettant une gestion pédagogique plus efficace de la classe, de même que le traitement des données de l'évaluation.

Oui 123 — Non 34

a) Êtes-vous d'accord avec cette analyse des besoins?

Oui 146 — Non 12

b) Êtes-vous d'accord que la micro-informatique supporte aussi des logiciels de gestion pédagogique?

... 10

Oui 98 Non 51 c) Êtes-vous en mesure d'indiquer quels sont les logiciels et les didacticiels qui seront nécessaires rapidement?

d) Si oui, précisez lesquels?

25. Dans l'enseignement professionnel, au secondaire comme au collégial, les besoins de logiciels s'annoncent aussi très importants. D'une façon générale, les logiciels dépendront de l'équipement acquis et l'accompagneront. Ils existent pour beaucoup de domaines; ils nécessiteront cependant une large part de traduction et d'adaptation, ce qui devra se faire en concertation avec l'industrie.

Oui 87 Non 7 a) Êtes-vous d'accord avec cette analyse des besoins?

b) Si non, quelles modifications croyez-vous devoir apporter?

Oui 71 Non 20 c) Croyez-vous que la G.R.I.C.S. devrait jouer un rôle dans la traduction et l'adaptation des logiciels pour l'enseignement professionnel?

d) Si oui, quelle devrait être son implication?

26. Pour la réalisation des logiciels et des didacticiels le MÉQ propose une stratégie où il écarte la possibilité que le système scolaire puisse se charger seul de répondre à ses besoins. (Voir page 26 du document du MÉQ)

Oui 156 Non 4 a) Êtes-vous d'accord avec cette position?

Oui 94 Non 49 b) Croyez-vous qu'il y aura du personnel de votre commission scolaire qui développera du didacticiel?

27. La stratégie du MÉQ (voir pages 27 et 28 du document du MÉQ) se résume par les points suivants:

- recourir d'abord à l'entreprise privée et favoriser l'entreprise québécoise,

... 11

- prévoir des échanges avec les pays francophones,
- ensuite compter sur une certaine production au sein du système scolaire,
- enfin le MÉQ agira comme suppléant,

Oui 127 Non 31 a) Êtes-vous d'accord avec cette stratégie?

b) Si non, quel serait l'ordre de priorité suggéré?

c) Quel rôle la G.R.Í.C.S. devrait-elle jouer dans le développement des logiciels et des didacticiels?

28. Pour la planification des besoins, le MÉQ entend mettre sur pied un comité de programmation réunissant les représentants des unités ministérielles concernées et ceux des réseaux d'enseignement dès le mois d'août, avec mandat d'inventorier et de planifier les besoins. Ce comité ainsi que les sous-comités sectoriels pertinents seront placés sous la responsabilité du coordonnateur du dossier de la micro-informatique au ministère de l'Éducation. Les plans, une fois arrêtés, seront rendus publics et révisés annuellement.

Oui 146 Non 11 a) Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

Oui 124 Non 24 b) La G.R.Í.C.S. devrait-elle désigner les représentants des commissions scolaires à ce comité?

29. Au niveau de la production et de l'acquisition la proposition du MÉQ est la suivante: Une fois connus les besoins et les priorités de chaque réseau, le Ministère sera en mesure d'intervenir auprès des entreprises de production dans le but de favoriser le développement des logiciels et des didacticiels requis, en leur fournissant les données, les spécifications et les devis pertinents. Son action, par la suite, consistera principalement à évaluer les produits offerts par ces mêmes entreprises et à diffuser les résultats de ces évaluations.

Oui 150 Non 8 a) Êtes-vous d'accord avec cette position?

Oui 129 Non 14 b) Le réseau, via la G.R.Í.C.S., devrait-il être associé à ces activités?

c) Si oui, comment?

... 12

30. Quant à l'achat, à l'adaptation et à la diffusion de certains logiciels et didacticiels, le MÉQ entend confier cette responsabilité à la G.R.I.C.S.

Oui	Non	
132	20	a) Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

31. Comme source de financement pour l'acquisition des logiciels et didacticiels, le MÉQ propose d'utiliser les budgets généraux actuellement disponibles.

Oui	Non	
35	117	a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation?

b) Si non, que proposez-vous?

32. Avez-vous des commentaires à formuler sur le développement et la production de logiciels et de didacticiels?

L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS

33. Selon une argumentation qui est développée aux pages 33, 34 et 35 du document du MÉQ, ce dernier propose un seul type d'équipement pour répondre aux divers besoins, du primaire à l'université; cet équipement est décrit dans le document du MÉQ intitulé "Micro-informatique, Proposition de spécifications techniques".

	Oui	Non
Prim.	89	43
ISI	59	21
S. rég.	52	27
S. pro.	52	26

a) Êtes-vous d'accord avec cette orientation? Veuillez fournir vos réponses selon les responsabilités assumées.

b) Si non, que recommanderiez-vous pour chacun de ces programmes?

... 13

34. Pour déterminer le nombre de micros prévus, le MÉQ a utilisé les bases suivantes:

- au primaire : 8 micros par école
- pour le programme I.S.I. : 8 micros par laboratoire
- secondaire régulier : 8 micros par laboratoire
- éducation des adultes : 8 micros par centre
- enseignement professionnel : selon les profils

Pour chacun des niveaux ou programmes, nous vous demandons:

	Oui	Non
Prim.	42	90
ISI	29	44
S. rég.	28	42
E. adul.	28	34
E. prof.	43	18

a) Cette base de calcul est-elle équitable pour toutes les écoles et/ou toutes les commissions scolaires?

b) Si non, quelle base proposeriez-vous?

35. À la page 36 de son document, le MÉQ indique une prévision d'entrée des micros dans les organismes d'enseignement.

	Oui	Non
Prim.	72	53
Sec.	36	26
E. adul.	32	22
A. spécia.	35	17

a) Croyez-vous compte tenu de la formation à donner au personnel et de la disponibilité des logiciels et des didacticiels, que cette prévision est réaliste?

b) Si non, quelle serait une prévision plus réaliste?

36. Avez-vous des commentaires à formuler sur l'acquisition des équipements?

ÉVALUATION GÉNÉRALE

Oui	Non
96	47

37. a) À travers l'ensemble des objectifs à atteindre, des activités à réaliser et des moyens proposés pour le faire dans cette proposition du MÉQ, retrouvez-vous un plan d'action bien défini et un échéancier réaliste?

... 14

b) Si non, quelles dates proposeriez-vous comme début et fin réalistes des activités suivantes:

	début	fin
1. Validation des besoins		
2. Spécification des équipements requis		
3. Appel de propositions		
4. Formation des personnels:		
- introduction et initiation		
- formation légère		
- formation lourde		
- formation en industrie		
5. Développement des didacticiels		

Oui	Non
65	43

c) Qui devrait être le maître d'oeuvre de toute cette opération?

38. Avez-vous des commentaires généraux à formuler?

ANNEXE 2

COMPILATION DES RESULTATS PAR REGION ADMINISTRATIVE

	OUI												NON											
	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,1	6,2	6,3	7,0	8,0	9,0		1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,1	6,2	6,3	7,0	8,0	9,0	
1.	6	16	38	23	5	16	25	5	8	10	4	156	0	0	2	0	0	0	1	1	0	0	0	4
2a)	1	5	11	7	2	1	9	0	2	1	2	42	5	10	28	14	2	13	13	6	6	7	2	108
c)	2	2	11	4	1	1	9	0	2	2	1	35	3	10	[illegible]	14	2	11	14	6	5	8	2	95
3a) -	4	9	28	17	5	13	19	4	6	4	2	111	1	4	6	2	0	1	3	2	0	5	2	26
-	4	7	17	5	3	9	9	4	4	5	2	69	0	2	3	1	0	1	2	2	1	1	1	14
-	4	8	19	6	3	10	11	6	5	6	3	81	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
-	3	8	17	6	3	10	11	6	5	5	2	76	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	4
b)	0	3	13	4	2	2	9	2	5	3	1	44	5	11	25	18	2	13	14	4	2	7	3	104
5a)	7	16	41	23	5	16	25	6	8	10	4	161	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
b)	6	15	31	19	3	12	16	4	4	4	4	118	1	0	8	4	2	3	10	2	3	5	0	38
6a)	7	16	41	23	5	15	26	4	9	10	4	160	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
b)	5	13	29	20	4	11	18	3	8	9	2	122	1	1	1	1	0	1	5	2	0	1	0	13
7a)	0	0	4	5	0	1	1	0	0	2	0	13	6	14	35	18	4	13	25	5	9	8	4	141
9a)	6	14	34	22	5	16	23	6	8	10	3	147	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
b)	6	12	29	18	4	12	20	4	6	8	2	121	0	0	9	3	1	4	2	2	2	2	2	27
10a)	5	11	26	13	5	11	16	6	6	7	3	109	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	3
b)	4	6	21	7	2	7	12	1	3	4	1	68	1	5	6	4	3	5	3	5	3	3	1	39
11)	4	11	25	14	5	12	16	6	7	7	3	110	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
12a)	7	15	38	21	5	14	20	6	9	7	4	146	0	0	2	0	0	1	5	0	0	1	0	9
b)	6	14	29	16	5	13	13	4	8	7	2	117	1	1	10	6	0	1	12	2	1	1	2	37
14a)	4	13	35	20	5	13	19	5	7	10	4	135	0	0	1	0	0	3	5	1	1	0	0	11
15a)	4	6	10	8	3	5	10	4	2	4	0	56	0	1	2	0	0	6	2	2	2	0	3	18
c)	3	4	10	5	1	9	5	4	5	1	1	48	1	2	7	2	1	2	7	1	0	3	1	27
d)	3	3	8	5	1	4	5	4	4	1	1	39	0	1	2	0	0	3	3	1	1	0	0	11

	OUI												NON											
	1.0	2.0	3.0	4.0	5.0	6.1	6.2	6.3	7.0	8.0	9.0		1.0	2.0	3.0	4.0	5.0	6.1	6.2	6.3	7.0	8.0	9.0	
17a)	7	16	35	22	5	16	26	6	9	10	4	156	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	6
b)	6	11	21	15	3	5	23	1	4	6	4	89	1	4	19	4	3	6	11	4	4	4	0	60
18a)	7	16	39	22	5	16	23	5	9	10	4	156	0	0	2	1	0	0	3	1	0	0	0	7
c)	4	7	28	17	3	14	19	0	3	6	3	100	3	8	11	4	1	1	5	6	6	4	0	49
19a)	7	15	38	22	4	13	23	5	9	7	4	147	0	1	3	1	1	2	3	1	1	3	0	16
b)	5	14	30	18	3	11	16	2	6	6	2	113	1	0	8	2	0	1	7	2	2	1	1	23
e)	3	12	24	13	4	6	16	4	3	5	2	92	2	2	14	5	0	6	7	1	3	3	0	43
20a)	4	10	27	10	5	8	16	5	6	4	4	99	2	6	11	11	0	6	7	0	2	5	0	50
c)	2	5	6	3	1	3	5	0	3	1	0	29	3	9	27	18	4	8	16	6	6	6	2	105
e)	6	7	17	13	3	7	15	5	6	3	2	84	1	7	16	10	2	6	7	0	3	6	1	59
21a)	7	14	37	22	4	11	18	6	8	6	2	134	0	1	3	1	1	4	7	1	1	4	1	24
c)	3	5	17	19	2	5	10	2	4	6	1	74	1	10	10	4	2	7	15	4	6	3	1	63
22a)	0	4	9	9	1	7	13	2	3	6	0	54	6	11	23	13	3	9	11	4	6	3	4	93
c)	1	2	9	5	1	1	2	0	0	0	1	22	4	13	30	18	3	11	23	5	8	9	3	127
e)	0	0	4	1	0	1	2	1	1	0	1	11	5	13	31	22	3	11	22	3	8	8	3	129
24a)	6	11	28	16	3	13	21	5	9	8	3	123	1	4	11	6	1	3	5	0	0	2	1	34
b)	6	15	39	18	3	15	24	5	9	9	3	146	1	0	1	4	1	1	2	1	0	1	0	12
c)	5	8	24	15	2	12	13	4	6	6	3	98	2	7	13	7	3	2	9	1	2	4	1	51
25a)	4	9	20	8	4	11	12	5	6	6	2	87	0	0	1	2	0	1	1	1	0	0	1	7
c)	3	8	17	8	2	6	8	6	6	5	2	71	0	1	5	2	0	4	6	0	0	1	1	20
26a)	-	15	38	23	4	15	26	5	9	10	4	156	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	4
b)	5	6	22	10	4	10	18	6	7	3	3	94	1	5	15	11	0	4	5	0	0	7	1	49
27a)	7	13	32	20	4	9	19	5	6	8	4	127	0	3	5	2	1	7	7	1	3	2	0	31
28a)	7	12	39	23	4	12	24	5	7	9	4	146	0	3	1	0	0	3	1	1	1	1	0	11
b)	7	10	29	22	5	12	17	3	7	8	4	124	0	3	8	0	0	3	5	2	1	2	0	24

	OUI												NON											
	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,1	6,2	6,3	7,0	8,0	9,0		1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,1	6,2	6,3	7,0	8,0	9,0	
29a)	7	13	38	22	5	13	23	6	9	10	4	150	0	2	0	1	0	3	2	0	0	0	0	8
b)	7	12	30	20	4	12	18	5	9	8	4	129	0	2	3	2	0	1	5	0	0	1	0	14
30a)	7	12	38	20	3	11	18	4	7	9	3	132	0	4	2	3	1	3	4	1	1	1	0	20
31a)	1	5	7	5	1	1	7	1	2	2	3	35	5	10	33	18	4	13	16	3	6	8	1	117
33a) -	5	11	23	17	3	4	9	5	5	5	2	89	1	3	9	2	1	12	9	1	1	4	0	43
-	4	6	12	4	1	8	9	6	4	4	1	59	0	1	6	2	1	3	4	0	1	2	1	21
-	4	6	8	4	1	5	9	5	4	4	2	52	0	1	9	2	1	6	4	1	1	2	0	27
-	4	5	10	4	1	5	9	5	5	3	1	52	0	2	7	2	1	6	4	1	0	2	1	26
34-	2	2	10	4	3	1	10	1	3	4	2	42	4	8	22	14	1	14	11	4	4	6	2	90
-	2	2	10	1	1	2	3	2	1	4	1	29	2	4	9	5	0	8	6	3	3	2	2	44
-	2	2	8	0	1	4	2	2	2	4	1	28	1	4	10	5	0	6	7	3	2	2	2	42
-	3	3	10	3	1	2	2	1	0	3	0	28	0	1	9	0	0	7	6	4	2	3	2	34
-	4	5	11	2	0	4	7	4	2	4	0	43	0	1	7	1	0	4	1	1	2	0	1	18
35-	4	8	14	9	5	3	13	3	4	5	4	72	1	2	17	10	0	7	8	2	1	5	0	53
-	3	2	9	1	1	3	4	3	4	3	3	36	1	3	7	3	0	3	4	2	0	3	0	26
-	1	2	10	1	1	2	3	3	3	3	3	32	2	0	6	3	0	4	2	2	0	3	0	22
-	2	2	10	0	1	3	4	3	4	3	3	35	0	0	5	2	0	3	2	2	0	3	0	17
37a)	5	10	19	13	5	6	15	5	5	9	4	96	0	6	14	7	0	6	9	1	3	1	0	47
c)	1	[illegible]	16	7	2	7	14	3	4	4	2	65	2	2	10	10	1	5	5	1	2	3	2	43

ANNEXE 3

LISTE DES COMMISSIONS SCOLAIRES QUI ONT REPONDU AU SONDAGE PAR REGION ADMINISTRATIVE

REGION 1

C.S. La Tourelle
C.S. Vallée de la Matapédia
C.R. Baie des Chaleurs
C.S. Matane
C.S. Grande-Hermine
C.R. Des Monts
C.S. Bas St-Laurent

REGION 2

C.R. Louis-Hémon
C.S. Roberval
C.S. Jonquière
C.S. Les Deux-Rives
C.S. Valin
C.S. Arvida
C.S. Vallée-de-Mistassini
C.S. Delisle
C.S. Dolbeau
C.S. Baie des Ha! Ha!
C.S. Chicoutimi
C.S. Belle-Rivière
C.R. Lac St-Jean et éducation aux adultes
C.S. Alma
C.R. Lapointe

REGION 3

C.S. St-Joseph
C.S. Chaudière - Etchemin
C.S. Thetford Mines
C.S. Des Basques
C.R. Tardivel
C.S. Jean Chapais
C.R. Pascal Taché
C.R. Chauveau
C.S. Trois-Saumons
C.S. Les Ilets
C.S. L'Islet Sud
C.S. Beauceville
C.S. Montmagny
C.R. Orléans
C.R. Chaudière
C.S. Portneuf
C.S. Montcalm
C.R. Louis-Fréchette
C.R. Charlevoix
CECQ
C.S. Black Lake Disraeli
C.S. Témiscouata
C.S. Du Gouffre
C.R. Amiante
C.S. Des Cèdres
C.S. Laure Conan
C.S. Langevin
C.S. Pointe Lévy
C.R. Grand-Portage
C.S. Ancienne-Lorette
C.R. Tilly
C.S. Eastern Québec (Prot)
C.S. Mgr. Vachon
C.S. Rivière du Loup
C.S. Jean Talon
C.S. Greater Québec (Prot)
C.S. Saguenay (Prot)
C.S. St-Maurice (Prot)
C.S. Greater Seven Islands (Prot)
C.S. Beauport
C.S. Des Erables

REGION 4

C.S.	Chavigny
C.S.	Acton Vale
C.S.	Grandpré
C.R.	Bois Francs
C.R.	Provencher
C.S.	Victoriaville
C.S.	Val Mauricie
C.S.	Jean Rivard
C.S.	Des Chenaux
C.R.	Mauricie
C.S.	Les Becquets
C.S.	Cap de la Madeleine
C.S.	Prince Daveluy
C.R.	St-François
C.S.	Normandie
C.R.	Vieilles Forges
C.S.	Drummondville
C.S.	Shawinigan
C.S.	Port Royal
C.S.	Warwick
C.S.	Grand-Mère
C.S.	Haut St-Maurice

<u>REGION 5</u>

C.R. Eastern Townships
C.S. Lennoxville District
C.S. St-Francis

C.S. Asbesterie
C.S. Coaticook
C.S. Magog
C.S. Catholique de Sherbrooke

REGION 6.1

C.S.	Des Manoirs
C.S.	Le Gardeur + Education des adultes
C.S.	De l'Industrie
C.S.	Laurentian
C.S.	Chomedey-de-Laval
C.S.	Ste-Thérèse
C.S.	St -Jérôme
C.S.	Berthier D'Austraie
C.S.	Des Laurentides
C.R.	Lanaudière
C.S.	Long Sault
C.S.	Les Ecores
C.S.	Laurenvale
C.S.	Cascades L'Achigan
C.S.	Deux-Montagnes

REGION 6.2

C.R.	Carignan
C.S.	Soulanges
C.R.	Chateauguay Valley (Prot)
C.S.	Tracy
C.R.	Vaudreuil-Soulanges
C.S.	Mont-Fort
C.S.	Sorel
C.S.	Varennes
C.S.	Argile Bleue
C.S.	Iles Perrot
C.R.	Lignery
C.S.	Granby
C.R.	Honoré Mercier
C.S.	St-Exupéry
C.R.	Yamaska
C.S.	Valleyfield
C.S.	Taillon
C.R.	Meilleur
C.R.	District of Bedford
C.S.	Brossard
C.S.	Vaudreuil
C.S.	Huntingdon
C.S.	Ste-Hyacinthe
C.S.	Iberville
C.S.	Val-Monts
C.R.	Chambly
C.S.	Jacques Cartier

REGION 6.3

C.S. Lakeshore
C.S. Ste-Croix
C.S. CEC Verdun
C.S. Sault-St-Louis
C.S. Baldwin Cartier

Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

REGION 7

C.R.	Papineau + éducation aux adultes
C.S.	Aylmer
C.R.	Outaouais
C.S.	Pontiac
C.S.	Champlain
C.S.	Vallée de la Lièvre
C.S.	Outaouais-Hull
C.S.	Pierre Neveu
C.S.	Haute-Gatineau
C.S.	Seigneurie

REGION 8

C.S.	Malartic
C.S.	Lac Témiscamingue
C.S.	Rouyn-Noranda
C.S.	Barraute-Senneterre
C.R.	La Vérendrye
C.S.	Val d'Or
C.R.	Harricana
C.S.	Chapais Chibougamau
C.S.	Abitibi
C.S.	Quévillon
C.S.	Amos

REGION 9

C.S.	Bersimis
C.S.	Manicouagan
C.S.	Port-Cartier
C.R.	du Golfe